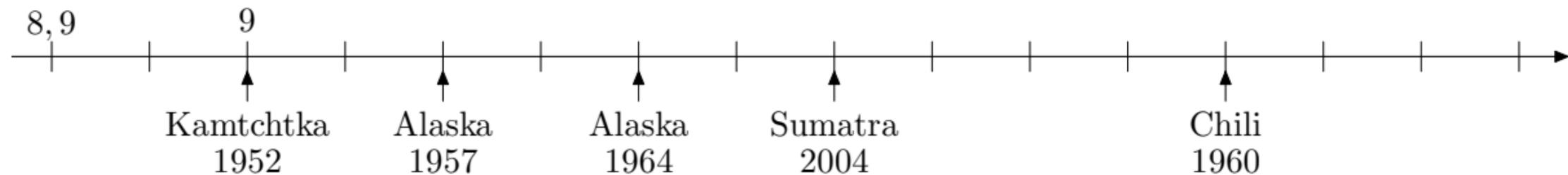


Véronique Glaçon

La *magnitude* d'un séisme rend compte de l'énergie libérée par un séisme indépendamment, *a priori*, du lieu d'observation et de l'intensité ressentie. L'échelle de Richter, introduite en 1935 par un sismologue américain Charles Francis Richter (1900-1985), permet de classer les séismes selon leur magnitude. Un séisme de magnitude 6 libérant environ 1 000 plus fois d'énergie qu'un séisme de magnitude 4.

Les cinq séismes les plus puissants jamais enregistrés sont placés, ci-dessous, sur l'échelle de Richter.



Calcule la magnitude moyenne de ces cinq séismes sur l'échelle de Richter.